



## Rapport du préfet sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2021

Territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés (TNO), du 14 juin 2022, je fais rapport aux résidentes et aux résidents des TNO de La Haute-Gaspésie des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tels que vérifiés par la firme MNP S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un excédent de 12 911 \$, et ce, malgré un déficit dans le règlement de la TECQ 2014-2018 de 107 610 \$ et le remboursement au gouvernement du Québec d'une somme de 33 095 \$ pour les inondations 2017, sommes perçues en trop par les TNO.

Les états financiers des TNO au 31 décembre 2021 présentent des revenus de fonctionnement de l'administration municipale de 533 273 \$, alors que les dépenses de fonctionnement ont été de l'ordre de 520 362 \$.

Parmi les affectations pour l'année 2021, les revenus de la réserve financière du Fonds de développement économique et social (revenus de l'éolien) ont été réaffectés au fonds de roulement des TNO. Le Fonds de développement économique et social a été aboli afin de permettre un meilleur équilibre budgétaire pour les TNO. Un montant de 32 702 \$ avait été affecté à même le surplus cumulé afin d'équilibrer le budget 2021 lors de son adoption en décembre 2020. Ce qui porte le surplus cumulé non affecté à 244 009 \$.

Le rapport financier 2021, attesté par la directrice générale et greffière-trésorière, déposé au conseil lors de la séance ordinaire du 12 avril 2022, est accompagné du rapport sans réserve de l'auditeur externe. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des TNO de La Haute-Gaspésie au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2021 démontre que la gestion financière des TNO de La Haute-Gaspésie est maintenant à jour.

Je remercie toute l'équipe de professionnels de la MRC et les élus pour leur précieuse collaboration.

Le préfet,

Guy Bernatchez